

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Le Rectorat de l'Université

Tél. / Fax : 029 71 51 61

e-mail : boutarfai.ahmed@univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

مديرية الجامعة

الهاتف / الفاكس : 029 71 51 61

ب : boutarfaia.ahmed@univ-ouargla.dz

PV de réunion du Conseil Pédagogique Elargi de l'Université
du 20/03/2013

Le mercredi 20 mars 2013 à 9 Heures s'est tenu le Conseil Pédagogique de l'université présidé par M. le Recteur de l'université. Le conseil pédagogique fut élargi à l'ensemble des Responsables de l'université (Vices Recteurs, Secrétaire Général, Doyens et Vices Doyens, Chefs de Département, Responsables de Domaines, Responsables de Filières, Responsables de Spécialités, Responsables des Bibliothèques et l'Equipe du Centre des Systèmes et Réseaux Informatique, Télé-enseignement et Visioconférence. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, la réunion a commencé par rappeler les points inscrits à l'ordre du jour et qui tournent au tour de l'évaluation de la première tranche du second semestre de l'année universitaire qui coure.

Le Recteur de l'université a tenu dans un premier temps à remercier tous les enseignants pour leurs efforts déployés et notamment les différentes équipes de formations qui se sont attelées à préparer et soumettre de **nouvelles offres de formations**, que ce soit en Licence, Master, Magister ou Doctorat. En rappelant dans ce sens que notre université un franchi un pas considérable en diversifiant les offres de formation donnant par la même plus d'opportunités à nos étudiants de poursuivre leurs études dans différents domaines. Comme il a mis en exergue que notre établissement vient d'avoir l'agrément pour la mise en place de 5 nouveaux labos de recherche spécialisés, et que désormais on compte un total de 31 labos intégrant 126 équipes et impliquant 717 enseignants chercheurs.

Par ailleurs, l'annonce officielle de l'ouverture de la spécialité **biomédicale** est un indice qui situe le degré d'évolution que connaît notre université. En remerciant le Président de la République pour la confiance qui nous a accordée en nous offrant cette opportunité dans la perspective de servir le pays. M. le Recteur a lancé un fort message dans ce sens que le défis d'ouverture de cette spécialité, certes est grand mais il nous donnera certainement l'occasion de s'épanouir sur de nouvelles perspectives en se penchant sur d'autres spécialités à l'image de la chirurgie dentaire. Il a exhorté Pr. CHEHMA Abdelmadjid, en qualité de futur doyen de la faculté de Médecine, de se mettre d'ores et déjà au diapason en fixant une stratégie de travail afin d'être prêt avec l'entame de la rentrée universitaire 2013/2014.

La proposition de la **restructuration** de l'université a eu à son tour l'aval des hautes autorités de l'Etat et que désormais 9 facultés et 2 instituts constituent le nouvel organigramme de l'établissement.

En abordant le volet **Productions Scientifiques** ; l'insuffisance de production est révélée par le nombre d'articles parus dans des revues de renommée établie (137 seulement). Cette déficience en termes de production scientifique est disproportionnée par rapport au potentiel encadrement que recèle notre université. Il y a lieu de multiplier davantage les efforts dans ce sens afin de permettre une meilleure visibilité de notre établissement lui permettant par la même de se hisser dans une place honorable en matière de classement.

Les **stages**, chaque année notre établissement a toujours répondu favorablement à tous demandeurs de stages entrant dans le cadre de bourses de courte durée et des séminaires internationaux. Cependant au titre de l'année universitaire en cours, tout postulant est obligé à honorer l'intégralité de son séjour scientifique. Par ailleurs le volet formation résidentielle à l'étranger, sur les 88 enseignants bénéficiaires, 33 seulement ont pu soutenir leur thèses. A rappeler que ce type de bourses sont destinées aux collègues en phase de finalisation et par conséquent, ils sont appelés à soutenir dans les délais qui leur sont impartis.

La formation post-graduée ; faisant référence aux jurys de soutenances de Magister et de Doctorat, M. le recteur a réédité ses appels quant au respect des modalités de soutenances : respect de délais, annonce (affichage et sur site), présence de tous les membres tout en accordant un intérêt particulier au jury local pour les Magisters afin de parer à d'éventuels imprévus. Comme il a interpellé les instances scientifiques à accorder plus de souplesse quant aux procédures de gestion des dossiers de soutenances (Doctorat et Habilitation).

Le premier responsable de l'université, en saisissant cette occasion, a ordonné tous les **responsables de l'université**, à quelques échelles qu'ils soient, de s'abstenir à faire des déclarations politiques. Que chacun doit se comporter en véritable responsable épargnant l'université de toutes manipulations politiciennes et d'honorer sa mission tout en respectant le véritable rôle assigné à l'université : tribune servant la science et la connaissance.

Le **Centre des Systèmes et Réseaux Informatiques, Télé-enseignement et Visioconférence** a eu sa part lors de l'intervention de M. le Recteur qui a insisté sur l'importance de ce centre, dont les données versées doivent être impérativement actualisées et de manière systématique. La couverture de tous les événements est un impératif. Alors que la Responsable du télé-enseignement et visioconférence a porté à la connaissance des présents que de la seconde session de formation relative à la formation à distance, touchant l'ensemble des enseignants recrutés entre 2007 et 2011, sous forme d'ateliers durant la période du 8 avril 2013 au 11 avril 2013.

Les **Bibliothèques** des l'université, au nombre de 6, ont connu ces dernières années un renforcement notable en matière de fonds documentaires : avec 60130 titres et 309906 exemplaires. Ces centres de documentation, et sur la même lancée connaîtront l'acquisition de nouveaux titres et en quantité suffisante, notamment avec l'ouverture de la spécialité biomédicale et la mise en place des nouvelles facultés. M. le Recteur réédite sa stratégie en invitant les responsables de l'université à organiser une exposition du livre et de procéder par la même à l'achat. Quant à la gestion des bibliothèques, l'opération numérisation s'est achevée et que désormais tous les Mémoires et Thèses soutenus doivent être visibles via le site de l'université. Les Mémoires d'Ingénieur et de Master doivent connaître le même sort dans un futur proche.

L'exploitation agricole de la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie et Sciences de la Terre et de l'Univers, considérée comme un labo in-vivo et qu'elle soit rentabilisée au maximum à travers l'implication de tous les enseignants, qu'ils soient en projetant les mémoires de PFE ou les travaux pratiques. Alors qu'il demeure dans l'attente de voir se concrétiser la réalisation de l'**arboretum**, qui a tardé à voir le jour (depuis 3 années maintenant).

Le nouveau pôle **6000 places pédagogiques** dont la réception est toujours en latence du fait que toutes les réserves signalées (voir les différents PV) n'ont toujours pas été levées. La

visite de terrain (du 19/03/2013) des autorités locales en témoignent encore de la situation qu'endure ce pôle pédagogique : sept (7) grandes opérations demeurent en hibernation.

En brossant ainsi la situation, la parole fut donnée par la suite à M. le Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure, de la Formation Continue et des Diplômes pour établir un état des lieux relatif à la pédagogie.

C'est en matière de **calendrier préétabli** et au terme du semestre 1, achevé le 29/01/2013, suivi des examens (du 30/01/2013 au 07/02/2013). Officiellement le second semestre a démarré le 10/02/2013 et à la date du 21/03/2013 6 semaines sont déjà à l'actif, auxquelles se rajouteraient 7 autres semaines (à la date du 23 mai 2013), soit 13 semaines « pleines » d'enseignements. Alors que les examens du semestre 2 auront lieu entre le samedi 25 mai et le lundi 03 juin, suivi de la session des rattrapage entre le samedi 08 juin et le jeudi 13 juin 2013. Les départements sont appelés à suivre de près l'état d'avancement des différents modules, de même que la **progression pédagogique** et que par ailleurs les enseignants sont contraints à terminer les programmes dans les délais impartis.

Les **Procès Verbaux de Délibérations** du semestre 1, sur les 6 facultés que compte l'université, 3 seulement ont remis la version papier. Les Facultés SSSH, SECSG et LL jusqu'à ce jour n'ont pas encore déposé les PV. Par ailleurs, pour plus de transparence, toutes les facultés ont été invitées à déposer sur le site de l'université les PV en question. En rééditant ses appels, le VRP a insisté sur le respect des canevas et qu'il y a lieu de se conformer à l'organisation des PV et ce, par année, spécialité, émargements de tous les enseignants impliqués dans la formation, signatures des Responsables de délibérations et des chefs de départements...etc.

Etablissement des **Diplômes** : 6616 étudiants, toutes spécialités confondues, est le chiffre des sortants au titre de l'année universitaire 2012/2013. Pour une meilleure efficacité, les départements sont appelés de se mettre dès à présent à prendre en main cette opération. C'est en se référant à l'arrêté N°451 du 9 décembre 2013 qu'il y a lieu d'agir et de procéder à des vérifications minutieuses avant d'imprimer la version définitive du Diplôme. S'assurer de l'affiliation du candidat (nom, prénoms, date et lieu de naissance) [se référer à **l'attestation du baccalauréat**], Spécialité suivie, type, Numéro de l'arrêté. Cependant, pour une meilleure rationalité des imprimés de diplômes, le nombre exact attribué au département sera majoré de 10 % et pas plus.

Les **Offres de Formations** proposées pour l'année universitaire 2013/2014. Un total de 84 dossiers ont été élaborés et proposés et se répartissent comme suit : **15** offres de Licences, **21** Masters, **20** Magisters et **28** Doctorat LMD. Les résultats finaux de leur expertise seraient connus ultérieurement.

Par ailleurs le VRP, a tenu par rappeler les doyens qu'un courrier leur avait été transmis en date du 10 février 2013, dont l'objet réside à assainir la situation des **étudiants retardataires** (ayant dépassé les délais (application de l'arrêté N°712 du 3 novembre 2011 – article 34 – alinéa 4). Dans ce sens, seul le département de droit a entrepris cette action au terme du semestre 1.

Comme il a demandé, une autre fois, aux facultés de remettre à la direction une liste exhaustive de l'**encadrement** de l'année universitaire en cours, entrant dans le cadre des PFE, Mémoires et Thèses et ce, par niveau et par spécialité : Nom et prénoms de l'encadreur, intitulé du sujet et Nom et Prénoms de l'étudiant.

Les **heures de vacations** : voir courrier du 03 janvier 2013 stipulant à respecter le canevas modèle de présentation ; chaque feuille de l'état ne dépasse pas les 15 personnes et que l'envoi des états est mensuel (durant la première semaine qui suit le mois considéré).

En terminant son intervention, le VRP a informé les présents que le concours national pour l'obtention de **bourses de formation post-graduée à l'étranger** au titre de l'année universitaire 2013/2014, et qui a eu lieu le lundi 18 mars 2013 à Constantine, a vu la

participation de 5 candidats de notre un=établissement dans les spécialités d'anglais (3 étudiantes) et en informatique (deux étudiants). Les résultats proclamés le 19 mars 2019 ont connu l'admission de M^{elle} **ABDELALI Malika**, classée 7^{ème} dans la spécialité anglais.

La parole fut accordée à M. le Vice Recteur Chargé des Relations extérieures, qui a tenu à apporter à la connaissance des présents que des actions de **partenariat** à multi niveaux ont été enregistrées et qui se résument principalement en :

- Deux (2) programmes Tempus sont en cours de concrétisation ;
- ENS de Kouba : formation des enseignants en ligne ;
- Université Mohamed 5 (Rabat) ;
- Demande émanant de la Croatie ;
- Convention signée avec le Chili, entrant dans le cadre de l'exploitation des plantes résistantes à la sécheresse ;
- Adhésion à l'ordre des experts international ;
- Sollicitation de coopération avec l'institut japonais de la science des matériaux ;
- Convention entérinée avec l'Institut National de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (Tipaza) ;
- Coopération Algéro-Américaine à travers le lancement d'une formation post-graduée : Magister d'anglais (dossier en phase de finalisation) ;
- Mangement : intervention de deux enseignants formateurs au niveau de la faculté d'Economie.

M. le Recteur a repris la parole en insistant sur le caractère que les potentialités que recèle notre établissement lui permettraient de progresser davantage alors que des possibilités de mieux faire sont là. A la fin de cette réunion de travail, il a exprimé sa satisfaction quant aux actions entreprises lors du semestre 1 de l'année universitaire 2012/2013 et avant de lever la séance, il a souhaité à tous les présents de passer de bonnes vacances.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion fut levée le même jour de la même date à 12 Heures 30 mn.

Recteur de l'Université
Pr. Ahmed BOUTARFAIA

مدير الجامعة
بمضاء: أحمد بوطرفاية
جامعة ورقلة

